



## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 13  
Mercredi 6 avril 2022

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).

le 25.08.2008 et depuis 2007 au niveau de la Confédération.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 avril 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Belprahon. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 30 mars 2022

La préfète: Stéphanie Niederhauser

### Demande de bons de garde 2022/2023

Dès le 1<sup>er</sup> avril 2022, les parents domiciliés à Belprahon ayant besoin d'un accueil extrafamilial pour leur(s) enfant(s), ont la possibilité de présenter une demande de bons de garde pour les places en crèche ou en famille d'accueil pour l'année scolaire 2022/2023.

La demande doit être présentée via la plateforme [www.kibon.ch](http://www.kibon.ch) et une confirmation des données dûment signée doit être envoyée à la commune de Belprahon avant le début de la prise en charge. Ainsi pour obtenir un subventionnement dès août 2022, la demande complète doit impérativement être déposée à l'administration communale jusqu'au 31 juillet 2022 au plus tard.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration [www.gsi.be.ch](http://www.gsi.be.ch) (famille et société) ou auprès de M<sup>me</sup> Magalie Jost, administratrice des finances (032 493 18 60).

Belprahon, le 6 avril 2022

Le Conseil communal

### Commande de bois

Pour rappel, les commandes de bois sont à retourner à l'administration communale **jusqu'au 22 avril 2022 au plus tard**.

Belprahon, le 6 avril 2022

Le Conseil communal

### Fermeture du bureau communal

Le bureau communal sera fermé le jeudi 14 avril 2022. En remplacement, il sera ouvert le mercredi 13 avril 2022, de 15 h à 17 h.

Belprahon, le 6 avril 2022

Secrétariat communal



## Court

### Avis de construction

Requérants: Cristina Gouveia Ribiero et Christopher Shifteh, rue du Perset 15, 2603 Péry

Propriétaires: idem requérants

Auteurs du projet: BT-L Bureau Technique-Ledermann Sàrl, rue Neuve 17, 2740 Moutier; Obart Architecture, rue Centrale 1, 2740 Moutier

Emplacement: parcelle N° 2410, au lieu-dit «rue de l'Aurore 18», 2738 Court

Projet: construction d'une maison individuelle

Chauffage: pompe à chaleur située à l'extérieur

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: H2a

Dérogation: 33 alinéa 2 RCC

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 avril 2022 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Vallee 19, 2738 Court).

Court, le 30 mars 2022

Municipalité de Court, Conseil municipal

### Avis de construction

Requérant: Fadil Spahiu, rue des Gorges 31, 2738 Court

Propriétaire: idem requérant

Auteur du projet: idem requérant

Emplacement: parcelle N° 2189, au lieu-dit «La Ruai 4 + 8», 2738 Court

Projet: Changement d'affectation d'une ancienne usine en maison familiale, surélévation de la toiture, construction d'une maison familiale et démolition d'un garage existant

Chauffage: pompes à chaleur situées à l'extérieur

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: HA2

Dérogation: 25 RCC

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 6 mai 2022 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Vallee 19, 2738 Court).

Court, le 6 avril 2022

Municipalité de Court, administration municipale



## Crémises

### Comprimés d'iode

Tous les 10 ans, des comprimés d'iode sont distribués à la population résidant aux alentours des centrales nucléaires suisses. Le dernier envoi date de 2014.

Les personnes qui n'habitaient pas Crémises en 2014 et qui ne venaient pas d'une commune se trouvant dans la zone de distribution peuvent passer au secrétariat pour retirer un bulletin de délivrance.

Pour rappel, la prise de tels comprimés est ordonnée par la Centrale nationale d'alarme et ne doit en aucun cas être une initiative personnelle.

Crémises, le 30 mars 2022

Le Conseil communal



## Arrondissement

### Préfecture du Jura bernois

Les bureaux et la centrale téléphonique de la Préfecture du Jura bernois seront exceptionnellement fermés vendredi 8 avril 2022 l'après-midi.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Courtelary, le 6 avril 2022

Préfecture du Jura bernois



## Belprahon

### Avis de construction

Requérante: Commune mixte de Belprahon, Les Grands Clos 5, 2744 Belprahon.

Auteur du projet: CKTECH, Chemin du Prailat 11, 2744 Belprahon.

Emplacement: parcelle N° 38, au lieu-dit: «Les Grands Clos 12», commune de Belprahon.

Projet: rénovation, suppression d'un mur et d'un plafond au rez-de-chaussée de la partie habitation et changement d'affectation pour la création d'une salle de réunion et de rencontres, modification de la porte d'accès à la remise côté Nord, changement d'affectation de la remise pour l'aménagement d'une zone de loisirs non chauffée ouverte au public sans changement de la structure existante.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: centre.

Recensement arch.: objet C, digne de protection, ensemble bâti A et contrat de classement depuis

**Retrouvez la feuille officielle  
d'avis du district de Moutier  
en version électronique sur  
[www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)**

## La commission scolaire du Grand-Val met au concours le poste de secrétaire pour la commission d'école (mandat):

Nous recherchons une personne disponible pour les séances de commissions d'école et les séances de bureau (10 à 12 séances par année) pour prise de pv et suivi administratif des décisions des séances.

Profil souhaité: employé de commerce ou équivalent, disponibilité en soirée pour les séances.

Plus de renseignements peuvent être obtenus auprès de Madame Melissa Aubry au 079 958 76 92.

Les postulations sont à adresser jusqu'au **13 mai 2022** à Madame Melissa Aubry, commission scolaire du Grand-Val, Grand-rue 29, 2745 Grandval ou par mail à l'adresse suivante: aubrymelissa@hispeed.ch

Date d'entrée en fonction août 2022.

Crémines, le 6 avril 2022

Le Conseil communal

## Fermeture du secrétariat communal

Le secrétariat communal sera fermé du 18 avril au 1<sup>er</sup> mai 2022.

Réouverture le mardi 3 mai 2022 selon l'horaire habituel.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler les numéros suivants:

- 076 319 03 71
- 077 450 83 27

Crémines, le 6 avril 2022

Le Conseil communal



## Eschert

### Demandes de bons de garde – année scolaire 2022/2023

Dès à présent, les parents de la commune d'Eschert peuvent solliciter des bons de garde pour les places en crèche ou en famille d'accueil pour l'année scolaire 2022/2023.

La demande doit être présentée via la plateforme [www.kibon.ch](http://www.kibon.ch) et une confirmation des données dûment signée doit être envoyée à la commune mixte d'Eschert avant le début de la prise en charge.

Pour obtenir un subventionnement dès août 2022, la demande complète doit impérativement être déposée à l'administration communale jusqu'au 31 juillet 2022 au plus tard.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de la direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration sous [www.gef.be.ch/bonsdegarde](http://www.gef.be.ch/bonsdegarde). En cas de questions, les personnes concernées peuvent obtenir des informations auprès de l'administratrice des finances, M<sup>me</sup> Sandrine Gasser, au 032 493 40 91 ou par mail à [finances@eschert.ch](mailto:finances@eschert.ch).

Eschert, le 1<sup>er</sup> avril 2022

Conseil communal

## Avis de construction

Requérants: Claudine et Roland Marcionetti, Au Village 14, 2743 Eschert

Propriétaire: Roland Marcionetti, Au Village 14, 2743 Eschert

Auteur du projet: Bureau SEO, Pierre Chételat, Rue de l'Écluse 29, 2740 Moutier

Emplacement: parcelles 624 et 682, Les Vergers 19, 2743 Eschert

Projet: construction d'une maison familiale avec route d'accès, pose d'une pompe à chaleur extérieure air-eau et installation de panneaux photovoltaïques

Dimensions et genre: selon plans déposés

Zone: H2

Dépôt public de la demande avec plans jusqu'au **6 mai 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions ou réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

La demande peut également être consultée sur Ebau avec le lien suivant: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20578>

Eschert, le 1<sup>er</sup> avril 2022

Conseil communal

## Avis de construction

Requérante: Madame Sylvie Leuenberger, Les Euchattes 6, 2743 Eschert représentée par Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon

Propriétaire: idem requérante

Auteur du projet: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon

Emplacement: parcelle N° 71, Le Clos 7, 2743 Eschert

Projet: construction d'un immeuble locatif de 3 appartements avec route d'accès, places de parc, abri vélos, panneaux thermiques et pose d'une pompe à chaleur air-eau extérieure

Dimensions et genre: selon plans déposés

Zone: CA

Dérogation: art. 37 RC

Dépôt public de la demande avec plans jusqu'au **6 mai 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions ou réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

La demande peut également être consultée sur eBau avec le lien suivant: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20578>

Eschert, le 1<sup>er</sup> avril 2022

Conseil communal

## Syndicat scolaire du Grand Val

### Mise au concours

La commission scolaire du Grand-Val met au concours le poste de secrétaire pour la commission d'école (mandat):

Nous recherchons une personne disponible pour les séances de commission d'école et les séances de bureau (10 à 12 séances par année) pour prise de procès-verbaux et suivi administratif des décisions des séances.

Profil souhaité: employé(e) de commerce ou équivalent, disponibilité en soirée pour les séances.

Plus de renseignements peuvent être obtenus auprès de M<sup>me</sup> Melissa Aubry au 079 958 76 92.

Les postulations sont à adresser jusqu'au 13 mai 2022 à M<sup>me</sup> Melissa Aubry, commission scolaire du Grand-Val, Grand-Rue 29, 2745 Grandval ou par mail à l'adresse suivante: aubrymelissa@hispeed.ch.

Date d'entrée en fonction: août 2022.

Eschert, le 30 mars 2022

Secrétariat communal



## Grandval

### La commission scolaire du Grand-Val met au concours le poste de secrétaire pour la commission d'école (mandat):

Nous recherchons une personne disponible pour les séances de commissions d'école et les séances de bureau (10 à 12 séances par année) pour prise

de pv et suivi administratif des décisions des séances.

Profil souhaité: employé de commerce ou équivalent, disponibilité en soirée pour les séances.

Plus de renseignements peuvent être obtenus auprès de Madame Melissa Aubry au 079 958 76 92.

Les postulations sont à adresser jusqu'au 13 mai 2022 à Madame Melissa Aubry, commission scolaire du Grand-Val, Grand-rue 29, 2745 Grandval ou par mail à l'adresse suivante: aubrymelissa@hispeed.ch

Date d'entrée en fonction août 2022

Grandval, le 30 mars 2022

Le Conseil municipal



## Loveresse

### Avis de construction

Requérants: Gagnebin Carine et Jean Paul, Sur le Sat 7, 2732 Loveresse

Auteur du projet: ECE Société d'étude pour l'Economie et la Conservation de l'Energie, Rue Centrale 1, 2740 Moutier

Adresse du projet: parcelle N° 595, Sur le Sat 7, 2732 Loveresse

Description du projet: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau au nord du bâtiment. Démantèlement des citernes à mazout.

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation et de construction: H2a

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au **29 avril 2022 inclusivement** auprès de l'Administration communale de Loveresse, Chemin de l'Ecole 3, à Loveresse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les bénéficiaires d'un identifiant BELogin peuvent également consulter ce dossier via la plateforme eBau en suivant le lien suivant: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20726>

Loveresse, le 25 mars 2022

Conseil communal



## Moutier

### Avis de construction

Requérant: Jacquemettaz Lucien, chemin de la Birse 3, 2822 Courroux

Auteur du projet: BIM Process.ch - 2822 Courroux

Emplacement: Parcelle N° 2755, rue de la Condemine 40

Projet: Agrandissement de fenêtres en façades Ouest et Sud et rénovations intérieures.

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au **29 avril 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 30 mars 2022

Services Techniques-Urbanisme

**Avis de construction**

Requérant : Schaller Vincent, Clos la Chapelle 30L, 2742 Perrefitte

Auteur du projet : Paerlitec SA, 2720 Tramelan

Emplacement : Parcelle N° 319, rue des Œuches 10

Projet : Remplacement de la chaudière à mazout existante et pose de deux pompes à chaleur sur la place de parc au Nord du bâtiment.

Zone : Plan de quartier « Gros-Clos »

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 29 avril 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 30 mars 2022

Services Techniques-Urbanisme

**Avis de construction**

Requérant : Schaller Vincent, Clos la Chapelle 30L, 2742 Perrefitte

Auteur du projet : Paerlitec SA, 2720 Tramelan

Emplacement : Parcelle N° 2154, rue du Petit-Val 2

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur en façade Sud.

Zone : Plan de quartier « Quartiers Nord-Ouest »

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 6 mai 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 6 avril 2022

Services Techniques-Urbanisme

**Compost**

Une benne de compost sera mise à la disposition de la population **dès le vendredi 8 avril 2022** :  
- sur la place du Stand

Pour une bonne utilisation du compost sur les jardins ou autres plantations, il faut compter environ 8 à 10 litres par m<sup>2</sup>.

Moutier, le 6 avril 2022

Services Techniques / Travaux Publics



**Perrefitte**

**Communications du Conseil municipal**

**Vacances de Pâques**

En raison des vacances de Pâques, le bureau municipal sera fermé du 18 au 22 avril 2022.

Le Conseil municipal

Perrefitte, le 6 avril 2022

Le Conseil municipal

**Communications du Conseil municipal**

**Mise en garde à la population et aux propriétaires d'immeubles**

Vous avez été, ou vous serez peut-être, démarchés par des artisans itinérants vous proposant leurs services pour des travaux de peinture ou d'autres travaux généraux. Si vous êtes approchés par des artisans itinérants nous vous conseillons de leur demander systématiquement un devis afin d'éviter un gonflement des prix au moment de payer.

Nous vous suggérons aussi de demander un devis comparatif à un artisan local afin de vous assurer que l'offre proposée n'est pas surévaluée. Nous vous donnons ces conseils aujourd'hui afin de prévenir les mauvaises surprises... En cas de doute nous vous recommandons de vous adresser auprès de l'administration communale.

Perrefitte, le 6 avril 2022

Le Conseil municipal

**Commune bourgeoise Perrefitte**

**Assemblée bourgeoise**

Assemblée ordinaire le mardi 24 mai 2022 à 19h au restaurant de l'Etoile.

**Ordre du jour :**

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Comptes 2021.
3. Divers et imprévus.

Perrefitte, le 4 avril 2022

Le Conseil de Bourgeoisie



**Petit-Val**

**Assemblée bourgeoise de Sornetan**

Les bourgeois de Sornetan ayant le droit de vote en matière communale dans la Commune mixte de Petit-Val sont convoqués à

**L'Assemblée bourgeoise de Sornetan le mardi 12 avril 2022 à 20h à la salle communale à Sornetan, Plaine Fin 17c** (ancienne salle des travaux manuels)

**Ordre du jour**

1. Discuter et décider la réunion de certaines parcelles appartenant à la Bourgeoisie de Sornetan dans le cadre des travaux de mensuration officielle lot 2 de la commune de Petit-Val
2. Divers

Souboz, le 9 mars 2022

Conseil communal

**Assemblée bourgeoise de Châtelat**

Les bourgeois de Châtelat ayant le droit de vote en matière communale dans la Commune mixte de Petit-Val sont convoqués à

**L'Assemblée bourgeoise de Châtelat le mardi 12 avril 2022 à 19h30 à la salle communale à Sornetan, Plaine Fin 17c** (ancienne salle des travaux manuels)

**Ordre du jour**

1. Discuter et décider la réunion de certaines parcelles appartenant à la Bourgeoisie de Châtelat dans le cadre des travaux de mensuration officielle lot 2 de la commune de Petit-Val
2. Divers

Souboz, le 9 mars 2022

Conseil communal

**Informations communales**

**Mise en garde à la population et aux propriétaires d'immeubles**

Vous avez été, ou vous serez peut-être, démarchés par des artisans itinérants vous proposant leurs services pour des travaux de peinture ou d'autres travaux généraux.

Si vous êtes approchés par des artisans itinérants nous vous conseillons de leur demander systématiquement un devis afin d'éviter un gonflement

des prix au moment de payer. Nous vous suggérons aussi de demander un devis comparatif à un artisan local afin de vous assurer que l'offre proposée n'est pas surévaluée. Nous vous donnons ces conseils aujourd'hui afin de prévenir les mauvaises surprises...

En cas de doute nous vous recommandons de vous adresser auprès de l'administration communale.

**Plantation et taille des arbres, haies et buissons, et semis des cultures le long des routes cantonales, communales ou privées affectées à l'usage commun**

Les riverains des routes énumérées ci-dessus sont priés de tailler leurs arbres, haies, buissons, semis des cultures jusqu'au 31 mai 2022. Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée. Les branches qui surplombent la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (soit au-dessus des routes). Au-dessus des chemins piétons, des trottoirs et des pistes cyclables, la hauteur est réduite à 2.50 m. La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public. La visibilité ne doit en aucun cas être réduite.

Souboz, le 6 avril 2022

Conseil communal

**Votations fédérales et cantonales du 15 mai 2022**

Le bureau de vote est désigné comme suit:

Président : Michel Jean-Pascal

Membres : Grossen Nathalie  
Jegerlehner Gueissaz Jacqueline  
Loosli Micha

Kreuzer Andreas

Suppléants : Mollard Chloé  
De Marco Stéphanie  
Beuchat Noah  
Jacot Romain

Souboz, le 6 avril 2022

Conseil communal

**Portes ouvertes de la Maison Heidi**

La Fondation vacances au Coeur du Patrimoine, qui a pour mission de sauvegarder des maisons historiques et leur offrir un nouvel avenir en tant qu'appartements de vacances, a terminé la rénovation de la Maison Heidi à Souboz.

La population est cordialement invitée aux portes ouvertes le samedi 9 avril 2022 de 13h à 16h.

Souboz, le 6 avril 2022

Conseil communal



**Reconvilier**

**Avis de construction**

Requérant : Assemblée Missionnaire, Grand-Rue 98, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Blaser Michel, Rue de la Valle 26, 2732 Court

Emplacement : Parcelle N° 250, Grand-Rue 98

Projet : Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur extérieure

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : ZUP M

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 5 mai 2022 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 6 avril 2022

Le secrétariat municipal

## Mise au concours

1 place d'éducateur/trice de l'enfance ES en formation

Entrée en fonction: Août 2022

Durée de l'engagement: formation en 3 ans

Taux d'occupation: 90%

Lieu d'activité: Crèche «La Maison du contour» à Reconvilier

Conditions requises: Être en possession d'un CFC ou titre jugé équivalent et s'être présenté aux examens de l'école Pierre-Coullery (La Chaux-de-Fonds), pour la formation en emploi.

Renseignements: M<sup>me</sup> Florence Zuber, directrice, au 032 481 10 23, ou par mail à maisonducontour@reconvilier.ch

Les offres de service accompagnées des documents usuels sont à adresser au Conseil municipal, Route de Chaindon 9, 2732 Reconvilier, jusqu'au 27 avril 2022. Les dossiers déjà reçus et qui correspondent aux critères, seront pris en compte dans la sélection.

Reconvilier, le 4 avril 2022

Crèche municipale, Maison du Contour

## Mise en garde à la population et aux propriétaires d'immeubles

Vous avez été ou vous serez peut-être démarchés par des artisans itinérants vous proposant leurs services pour des travaux de peinture ou d'autres travaux généraux.

Si vous êtes approchés par des artisans itinérants, nous vous conseillons de leur demander systématiquement un devis afin d'éviter un gonflement des prix au moment de payer. Nous vous suggérons aussi de demander un devis comparatif à un artisan local afin de vous assurer que l'offre proposée n'est pas surévaluée.

Nous vous donnons ces conseils aujourd'hui afin de prévenir les mauvaises surprises...

En cas de doute nous vous recommandons de vous adresser auprès de l'administration communale.

Reconvilier, le 4 avril 2022

Le Conseil municipal

## Police administrative, nouvelle nomination

Suite à une procédure de sélection pour chercher un successeur à M. Gaétan Haab, préposé à la police administrative démissionnaire, le Conseil municipal a décidé de nommer M. Raphaël Cuhe, de Nods, pour le remplacer.

Son parcours professionnel, comme policier instructeur et durant quelques années au sein d'une police municipale, a su convaincre notre administration et nos Autorités.

Sa prise de fonction est agendée au 1<sup>er</sup> juin 2022. Le Conseil municipal lui souhaite d'ores et déjà un bon début au sein de notre administration.

Reconvilier, le 4 avril 2022

Le Conseil municipal

## Fermeture des services municipaux durant les vacances de printemps

En raison des vacances de printemps, les bureaux de l'administration seront fermés du 19 au 22 avril 2022.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous informons que la prise de rendez-vous est privilégiée pour les demandes particulières.

En vous souhaitant de bonnes fêtes de Pâques et de bonnes vacances.

Reconvilier, le 4 avril 2022

Administration municipale



## Roches

### Avis de construction

Requérante: M<sup>me</sup> Brigitte Minikus, Impasse des Rintzes 1b, 1585 Bellerive.

Emplacement: parcelle N° 644, au lieu-dit: «Montagne de Moutier 50», commune de Roches.

Projet: aménagement d'un escalier extérieur avec porte-fenêtre au premier étage et transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre au rez-de-chaussée en façade Est et demande après-coup pour le remplacement du toit défectueux avec pose d'une isolation et de 4 velux en toiture + installation de panneaux solaires.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 mai 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Roches. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 avril 2022

La préfète: Stéphanie Niederhauser



## Saicourt

### Avis de construction

Requérante: Swisscom (Suisse) SA, M. Dimitri Zavanin, Rte des Arsenaux 41, 1701 Fribourg.

Auteur du projet: Calex AG, Freilagerstrasse 40, 8047 Zürich.

Emplacement: parcelle N° 99, au lieu-dit: «Pré Paroz 1», Le Fuet, Municipalité de Saicourt.

Projet: construction d'une nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec mât, systèmes techniques et de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / LEFU.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZBP 3.

Dérogation: art. 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 mai 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Saicourt. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 avril 2022

La préfète: Stéphanie Niederhauser

## Informations communales

### Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal fermera exceptionnellement à 15h45 le jeudi 7 avril 2022.

Durant la semaine du 11 au 14 avril 2022, le bureau municipal sera uniquement ouvert le mardi 12 avril 2022 de 10h à 11h et de 15h à 18h.

### Réfection de la rue Clos du Verger à Saicourt

Les travaux de réfection de la rue Clos du Verger à Saicourt vont reprendre à la mi-avril 2022. Nous vous remercions d'avance de prêter attention aux mesures de circulation qui seront mises en place, ainsi que pour votre compréhension pour la gêne occasionnée.

### Bons de garde 2022/2023

Dès le 1<sup>er</sup> avril 2022, les parents de la commune de Saicourt peuvent solliciter des bons de garde pour les places en crèche ou en famille d'accueil pour l'année scolaire 2022/2023.

La demande doit être présentée via la plateforme www.kibon.ch et une confirmation des données doit être remise à la commune avant le début de la prise en charge.

Pour obtenir un subventionnement dès août 2022, la demande complète doit être déposée auprès de la l'administration municipale jusqu'au 15 juillet 2022 au plus tard.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration www.gef.be.ch/bonsdegarde ou auprès de M<sup>me</sup> Patricia Paroz, secrétaire municipale au 032 481 24 03.

Le Fuet, le 6 avril 2022

Conseil municipal



## Sorvilier

### Défibrillateur en libre-service

Un défibrillateur en libre-service a été installé à l'école primaire de Sorvilier (rue de la Golée 2).

Pour agir le plus rapidement possible et sans paniquer, il est recommandé de suivre une formation à l'utilisation du défibrillateur. Pour ce faire, le Corps des sapeurs-pompiers Montoz offrira, aux habitants de Sorvilier intéressés, une formation gratuite, le mardi 3 mai 2022 à 18h devant l'école primaire de Sorvilier.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 29 avril 2022 par courriel à l'adresse: cspmontoz@gmail.com ou par courrier à l'adresse: CSP Montoz, rue de la Valle 19, 2738 Court, en indiquant vos coordonnées ainsi que votre adresse mail et numéro de téléphone.

Les informations relatives au cours seront transmises aux intéressés dans les meilleurs délais.

Court, le 6 avril 2022

Corps des sapeurs-pompiers Montoz

**Validation de vos avis sur la plateforme:  
lundi 14h**



## Tavannes

### Avis de construction

Requérante : M<sup>me</sup> Adriana Torcaso, Les Campagnols 10, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : Boegli Jardins, Route Principale 7, 2762 Roches.

Projet : installation d'une piscine hors-sol avec pompe à chaleur sur la parcelle N° 1839 aux Campagnols en zone H2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 6 mai 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

La demande peut également être consultée sur eBau avec le lien suivant : <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/p-ublic-instances?municipality=20914>

Tavannes, 6 avril 2022

Le chef des travaux publics

### Avis de construction

Requérant : Creajardin Zürcher SA, Rue de Tramelan 51, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : KD Architecture SA, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan.

Projet : pose d'un poêle avec sortie du canal de fumée en toiture et transformations intérieures du bâtiment Rue de Tramelan 51 sis sur la parcelle N° 1348 en zone mixte 2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 6 mai 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

La demande peut également être consultée sur eBau avec le lien suivant : <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/p-ublic-instances?municipality=20914>

Tavannes, 6 avril 2022

Le chef des travaux publics



## Valbirse

Projet de zone 30km/h

### Information et Participation de la Population (IPP) relative au projet de Zone 30km/h dans la partie Sud du village de Malleray, Commune de Valbirse

En se fondant sur l'article 3, alinéa 2 de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière et sur l'article 44, alinéas 1 et 2 de

l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR), l'autorité compétente de la Commune mixte de Valbirse propose, avec l'accord de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, les restriction(s) suivante(s) en matière de circulation routière :

### Signalisation par zone 30 km/h

Délimitation : partie Sud du village de Malleray

Le projet de Zone 30km/h est déposé publiquement pendant 30 jours, du **19 avril au 18 mai 2022** inclus, à l'Administration communale de Valbirse où il peut être librement consulté, pendant les heures d'ouverture des guichets.

Le dossier peut également être consulté dans son intégralité sur le site internet communal ([www.valbirse.ch](http://www.valbirse.ch), rubrique « Aménagement local/constructions, Zone 30km/h »)

Pendant la durée du dépôt public, toute personne est en droit d'émettre des objections ou des propositions écrites et motivées. Les plis seront adressés à l'Administration communale, Rue Aimé Charpilloz 2, 2735 Bévilard.

Dans le cadre de cette procédure, une soirée publique d'informations et d'échanges est organisée le **mercredi 20 avril 2022 à 20h** à la salle communale de Malleray.

Bévilard, le 31 mars 2022

Commune mixte de Valbirse

### Décisions du Conseil général du 28 mars 2022

Lors de sa séance du lundi 28 mars 2022, le Conseil général a souverainement :

- approuvé les modifications du Règlement du Conseil général
- accepté sous la forme du postulat la motion 2021-04 Gel temporaire des investissements et mise en oeuvre d'une planification financière
- accepté le postulat 2021-01 Promotion de l'industrie, de l'artisanat et du commerce
- refusé la motion 2021-05 Concours d'architecture pour la rénovation des bâtiments scolaires
- refusé la motion 2021-06 Election du Conseil communal selon le système proportionnel.

Le Conseil général a préavisé favorablement à l'attention du corps électoral le crédit-cadre de CHF 13'000'000.- pour la construction d'un nouveau bâtiment scolaire à Champ-Martin, la rénovation du collège à Bévilard ainsi que la rénovation du collège à Malleray pour l'Ecole à journée continue.

Un recours relatif aux décisions susmentionnées peut être formé dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le recours doit être adressé, en deux exemplaires et par écrit, à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Bévilard, le 30 mars 2022

Commune mixte de Valbirse

### Mise en garde à la population et aux propriétaires d'immeubles

Vous avez été, ou vous serez peut-être, démarchés par des artisans itinérants vous proposant leurs services pour des travaux de peinture ou d'autres travaux généraux.

Si vous êtes approchés par des artisans itinérants nous vous conseillons de leur demander systématiquement un devis afin d'éviter un gonflement des prix au moment de payer. Nous vous suggérons aussi de demander un devis comparatif à un artisan local afin de vous assurer que l'offre proposée n'est pas surévaluée. Ces conseils visent à prévenir les mauvaises surprises.

Bévilard, le 30 mars 2022

Commune mixte de Valbirse

### Avis de construction

Requérant/maître d'ouvrage : Lachat Norbert, Rue des Prés 37, 2735 Bévilard

Auteur du projet : Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Adresse du projet : BF 947, Rue des Prés 37, 2735 Bévilard, commune de Valbirse

Description du projet : Remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur extérieur air-eau au nord de la maison et installation solaire photovoltaïque

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : H2

Dépôt public : du 06 avril au 05 mai 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 1<sup>er</sup> avril 2022

Commune mixte de Valbirse

**Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier en version électronique sur [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)**

# **informations pratiques**



## **Crémises**

Secrétariat communal  
Rue du Collège 6  
2746 Crémises

Téléphone: 032 499 95 42  
Courriel: [secretariat@cremines.ch](mailto:secretariat@cremines.ch)  
Site internet: [www.cremines.ch](http://www.cremines.ch)

### **Heures d'ouverture du secrétariat communal**

- Mardi matin fermé, mardi après-midi de 13 h 30 à 18 h.
- Jeudi matin de 7 h 30 à 12 h, jeudi après-midi de 15 h à 17 h.

### **Heures d'ouverture déchetteries**

- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 19 h
- Samedi de 10 h à 12 h



## **Eschert**

Commune mixte d'Eschert  
Rue du Tilleul 1  
2743 Eschert

Téléphone: 032 493 40 85  
Courriel: [secretariat@eschert.ch](mailto:secretariat@eschert.ch)  
Site internet: [www.eschert.ch](http://www.eschert.ch)

### **Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille**

Ouvert tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois (sauf janvier et août, le 2<sup>e</sup> samedi du mois) de 11 h à 12 h.  
Pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.



## **Grandval**

Secrétariat municipal  
Grand-Rue 29  
2745 Grandval

Téléphone: 032 499 95 55  
Pour les cartes journalières: 079 729 56 89  
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)  
Courriel: [secretariat@grandval.ch](mailto:secretariat@grandval.ch)  
Site internet: [www.grandval.ch](http://www.grandval.ch)

**Heures d'ouverture:** Mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30  
Jeudi soir de 18 h à 19 h 30 ou sur rendez-vous

**Déchetterie ouverture:** Jeudi soir de 17 h à 19 h

# informations pratiques



## Moutier

Municipalité de Moutier  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1  
Case postale 927  
2740 Moutier

### Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

**Lu – ma** 9 h à 11 h et 15 h à 17 h

**Mercredi** 15 h à 17 h

**Jeudi** 15 h à 18 h

**Vendredi** 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

### Service social:

**Lu et ve** 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

**Ma et Me** 14 h à 16 h

**Jeudi** 14 h à 18 h

### Police administrative:

**Lu – ma et ve** 10 h à 11 h et 15 h à 16 h

**Mercredi** 15 h à 16 h

**Jeudi** 10 h à 11 h et 16 h à 18 h

### Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

### Carte journalières (prix Fr. 48.–)

Caisse municipale 032 494 11 25

### Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

### Services techniques – Travaux publics

Point de récolte de la Halle aux marchandises

### Accès libre

### Téléphones

Centrale 032 494 11 11

Fax 032 493 12 19

Chancellerie 032 494 11 11

Impôts 032 494 11 21

Caisse municipale 032 494 11 25

Contrôle des habitants 032 494 11 27

Service social 032 494 11 34

Agence AVS 032 494 11 39

Police administrative 032 494 11 29

Bâtiments.Urbanisme. 032 494 13 33

Travaux publics 032 494 12 14

Electricité.Eau. 032 494 12 14

**Service de piquet**

**Electricité. Eau 032 494 12 12**

Centre de l'enfance

Ecole à journée continue 032 493 56 31

Service d'accueil en famille 032 492 10 05

SeJAC 032 493 10 11

Bibliothèque 032 493 59 69

Site internet  
www.moutier.ch

Courriel  
info@moutier.ch

# informations pratiques



## Tavannes

Administration municipale  
Grand-Rue 1  
2710 Tavannes

Courriel: [secretariat@tavannes.ch](mailto:secretariat@tavannes.ch)  
Heures d'ouverture: Lundi à vendredi:  
9h30 à 11h45 et 15h à 17h  
Jeudi:  
9h30 à 11h45 et 15h à 18h  
Site internet: [www.tavannes.ch](http://www.tavannes.ch)

### Téléphones

Centrale	032 482 60 40	Travaux publics	032 482 60 47
Secrétariat	032 482 60 43	Agence AVS	032 482 60 46
Caisse	032 482 60 44	Service social	032 482 65 70
Contrôle des habitants	032 482 60 45		



## Valbirse

Administration communale  
Rue Aimé Charpiloz 2  
2735 Bévilard

Téléphone: 032 491 61 61  
Courriel: [info@valbirse.ch](mailto:info@valbirse.ch)  
Site internet: [www.valbirse.ch](http://www.valbirse.ch)  
[facebook.com.valbirse](https://facebook.com/valbirse)

### Heures d'ouverture

- Lundi . Mardi de 10h à 12h et 14h à 17h
- Mercredi de 10h à 12h . fermé l'après-midi
- Jeudi de 10h à 12h et 14h à 18h30
- Vendredi de 10h à 12h et 14h à 16h